

Notre commission nationale, mais qu'est-ce que c'est ?

Pour construire ensemble la Justice de demain !

La Commission nationale Justice des Enfants et des Adolescents se mobilise pour une justice des enfants et des adolescents civile et pénale alliant protection de l'enfance en danger et/ou délinquante.

Pour une prévention de la délinquance à l'écoute des besoins des enfants et de leurs parents.

Pour des prises en charge adaptées à fort contenu éducatif quel que soit leur fondement juridique

Pour une justice pénale à la fois, rétributive, éducative et restaurative.

Nos axes de travail :

- * Apporter notre **expertise**
- * Favoriser **les échanges** avec les différents acteurs
- * Contribuer au développement de **solutions innovantes**
- * Proposer des **évolutions législatives**

Nos objectifs :

- * Assurer une **représentation nationale et régionale** auprès des institutions, instances politiques, partenaires associatifs ou commissions de travail...
- * Mener une **réflexion interactive** sur le champ de la Justice des Enfants et des Adolescents et **contribuer à la veille** sur les évolutions législatives
- * Constituer un **soutien technique** pour les associations adhérentes et faciliter les mutualisations
- * **Favoriser la transversalité** des réflexions, et l'articulation des différents dispositifs (santé, scolarité,...)
- * Développer des **actions-recherches**

Notre organisation :

Cette commission est un groupe de travail permanent ouvert à tous nos adhérents.

Elle est animée par M. **Jean PINEAU**, Vice-Président et Mme **Sophie DIEHL**, Conseillère technique.

Notre Commission nationale est représentée en interrégion.



Sur Invitation de la



La Commission nationale Justice des Enfants et des Adolescents 7 ET 8 NOVEMBRE 2019

Adolescence 2.0 : L'épreuve du web !



**Salle Albagnac
Crédit Agricole Payrol - Route de Layrac
4 Rue Pierre Mendès France - AGEN
(Bus ligne 7 depuis la gare d'Agén - arrêt Payrol)**

351 Boulevard du Président Wilson—CS 31679—33073 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05.56.99.29.24—Fax : 05.56.99.49.65
Email : federation@citoyens-justice.fr—www.citoyens-justice.fr



PROGRAMME

Jeudi 7 novembre 2019

13 h 45

Mots d'accueil

Marielle THUAU, Présidente de Citoyens & Justice,

Nadine BOISSIE, Présidente de la Sauvegarde 47

Jean PINEAU, Vice-Président de la Commission nationale Justice des Enfants & des Adolescents.

14 h 00

Les adolescents en conflit avec la loi face aux images trash sur internet

- *Sophie JEHÉL*, Chercheure au CEMTI (Centre d'étude sur les médias, les technologies et l'internationalisation) et Maîtresse de conférences — Université Paris 8 Saint-Denis, UFR Culture et Communication.

TRAVAUX
DE RECHERCHES

15 h 30

La traque au Conspi : Comment aider les jeunes à décrypter les théories complotistes ?

- *Thomas HUCHON*, Journaliste, Réalisateur, intervient dans les lycées, collèges, maisons d'arrêt, etc...

17 h 00

Adolescents 2.0 : Quelles prises en charge ?

Animateur *Jean PINEAU*, Vice Président de la Fédération et de la Commission nationale Justice des Enfants et des Adolescents

- *Luc Henry CHOQUET*, Sociologue du Droit, ancien responsable du pôle Recherche à la DPJJ
- *Jean-Luc BONNEFEMNE*, Directeur territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Aquitaine Nord,
- *Les Promeneurs du Net*, Service de prévention spécialisée, Sauvegarde 47
- *L'équipe du Service de Réparation Pénale*, Sauvegarde 47
- *Substituts du Procureur de la République du TGI d'Agen* (en attente de confirmation)

18 h 30

TÉMOIGNAGES
& ÉCHANGES

Vendredi 8 novembre 2019



9 h 30

Accueil thé/café

10 h 00

« Échanges et temps de travail des membres de la Commission »

- *Actualités de la Fédération Citoyens et Justice et des associations*
- *Le nouveau Code pénal des mineurs publié le 13 septembre 2019*
- *La REPERR en avant toute...*
- *PARCOURS : Le futur logiciel d'activité SP/SAH de la PJJ*
- *Etudes et recherches : le Conseil Scientifique séduit par nos sujets de recherches*
- *Citoyens et Justice, membre de Cause majeur ! : Quels enjeux ?*

12 h 00

Déjeuner

Sur inscription préalable (entre 15 et 20 euros)

14 h 00

Les Ateliers de la Commission

- *Les indicateurs qualitatifs de réparation pénale*

16 h 00

Clôture de la Commission

Vous souhaitez participer à ces journées ?

Je m'inscris en ligne